

---

**CULTE DE S. ANTOINE (1)**


---

Extrait d'une Circulaire de feu Mgr Ig. Bourget à son clergé, en date du 28 novembre 1843 :

“ Je suis autorisé, par le même indult (du 16 juillet 1843) à établir, dans le diocèse, a neuvaine de S. Antoine de Padoue, avec une indulgence plénière, à gagner par chacun des fidèles, un jour quelconque de ladite neuvaine, pourvu qu'il se confesse, qu'il communie, qu'il visite l'église où se fait la neuvaine et qu'il prie suivant les intentions du Souverain Pontife.

“ Les malades ou autres personnes légitimement empêchées d'aller aux églises, pourront gagner ladite indulgence en communiant et en faisant les autres choses prescrites.

“ Le peuple de ce pays ayant déjà une grande confiance et dévotion à ce saint, il sera facile d'établir la susdite en son honneur, en plusieurs endroits”.

---



---

**Extraits de notre correspondance**


---

**ON DEMANDE DES PRIÈRES**

SÉMINAIRE DE RIMOUSKI.—S'il vous plaît d'unir vos prières aux miennes pour obtenir, de la bonne sainte Anne et de saint Antoine, une guérison. J'ai promis à sainte Anne deux pèlerinages en son honneur, et à saint Antoine de quêter pour lui acheter une statue que je donnerai à une paroisse où l'œuvre du Pain n'est pas établie. Alors, je vous serais très obligé si vous pouviez faire une neuvaine à cette intention, et de plus inscrire en détail mes promesses dans le *Messenger*. X.

**SAINT ANTOINE EST UN BON BANQUIER**

STE-ANNE DE PRESCOTT.—Voilà deux mois, j'avais une lourde somme d'argent à payer ; j'étais presque complètement découragé. Alors j'ai demandé au bon saint Antoine de

---

(1) Nous présentons nos sincères remerciements au vénérable prêtre qui, dans son zèle pour la dévotion à saint Antoine, a bien voulu nous communiquer ce document dont nos lecteurs apprécieront l'intérêt.